

LES FILIÈRES AGRICOLES ET AGROALIMENTAIRES : LE PORC



#2 | Septembre 2019

ÉTUDE | Note d'analyse



Photo : ADEUPa

1 300 sites de production de porcs en Finistère

5 000 en Bretagne

Le Finistère **3^e employeur** breton dans l'industrie agroalimentaire porcine derrière les Côtes-d'Armor et le Morbihan



3 400 emplois dans l'abattage et la transformation porcine
14 000 emplois en Bretagne en 2017

14 établissements agroalimentaires transforment le porc en Finistère
5 abattoirs privés et **3** publics

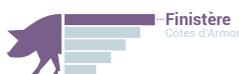


+ 61% d'exploitations porcines bio en 2017 et 2017
21 fermes en 2017



4,6 millions de porcs chacutiers en Finistère en 2017
13,3 millions en Bretagne

1^{er} département producteur de porcs (en volume) en France



La filière porcine dans le Finistère est la première filière agricole en valeur. Premier producteur de porcs en France, le Finistère fournit à lui seul plus de 20 % des porcs français en 2017. 57 % des porcs français sont élevés en Bretagne.

Cette filière est forte d'une expertise reconnue au-delà des frontières nationales, et doit faire face à un certain nombre d'enjeux pour demeurer compétitive à l'échelle internationale.

Concentrée sur un petit territoire, la production finistérienne s'appuie sur des exploitations qui ont conservé une structure familiale. Le professionnalisme et le savoir-faire des éleveurs leur ont permis de développer et de maîtriser leurs outils de production tout en faisant face aux évolutions sociétales et environnementales (défi de la qualité de l'eau, montée en gamme du produit, etc.).

La filière connaît néanmoins des faiblesses au sein de son organisation : le manque d'union des acteurs ne favorise pas une stratégie commune de tous les maillons de la chaîne. Les éleveurs sont confrontés à une fluctuation du prix du porc qui fragilise leur situation, et le renouvellement des générations pose question. Le coût nécessaire de modernisation des bâtiments actuels et le déficit d'attractivité dont souffre le métier sont des freins évidents à l'installation de nouveaux éleveurs.

Face à la perte de capacité à travailler en collectif, le renouvellement du modèle coopératif est une attente forte. Les acteurs de la filière aspirent à évoluer dans un contexte offrant plus de visibilité (prix, attentes du consommateur, stratégie de filière, etc.). La pression sociétale peut être vue comme une opportunité pour toujours plus s'adapter, se remettre en question et innover.

Un contexte mondialisé et concurrentiel

Le contexte mondial

Les activités d'abattage dans le secteur porcin sont particulièrement développées en Asie, puisqu'elles produisent 53,4 millions¹ de tonnes équivalent carcasse (tec) en 2017. Néanmoins, ce volume d'abattage tend à diminuer entre 2016 et 2017 sur cette région du globe (-3,4 %) même si l'on note une augmentation de plus de 5 % entre 2011 et 2017. À titre de comparaison, l'Union européenne abat moitié moins de porcs en 2017 avec 23,4 millions de tec (+1,2 % entre 2011 et 2017) et les États-Unis ont abattu quatre fois moins de porcs que l'Asie avec 11,6 millions de tec en 2017. Le Brésil et la Russie enregistrent la plus forte hausse en volume de porcs abattus en 2017, produisant respectivement 3 725 tec (+5,1 %) et 2 960 tec (+9,8 %).

Le contexte européen

L'UE à 28 compte 150,1 millions de porcs en 2017 et 12,2 millions de truies, un cheptel en augmentation de 2 % entre 2016 et 2017.

L'Espagne et l'Allemagne sont les premiers producteurs de porcs avec un cheptel constitué respectivement de 30,1 millions² de porcs et 2,5 millions de truies ; 27,6 millions de porcs et 1,9 million de truies. La France et le Danemark se partagent la 3^e marche du podium avec respectivement 13,1 millions de porcs et 1 million de truies ; 12,8 millions de porcs et 1,3 million de truies.

Des coûts de production différents

Les coûts de production tendent à augmenter depuis 2011 au sein de l'Union européenne, passant de 153,30€/100 kg à 160,70€/100 kg en 2017. Néanmoins les coûts sont plus ou moins optimisés selon les pays : la Grèce connaît le plus fort coût de revient en 2017, avec 188,70€/100kg. La France se situe en 4^e position des producteurs de porcs les plus compétitifs (148,9€/100kg) derrière la Belgique, les Pays-Bas et le Danemark.

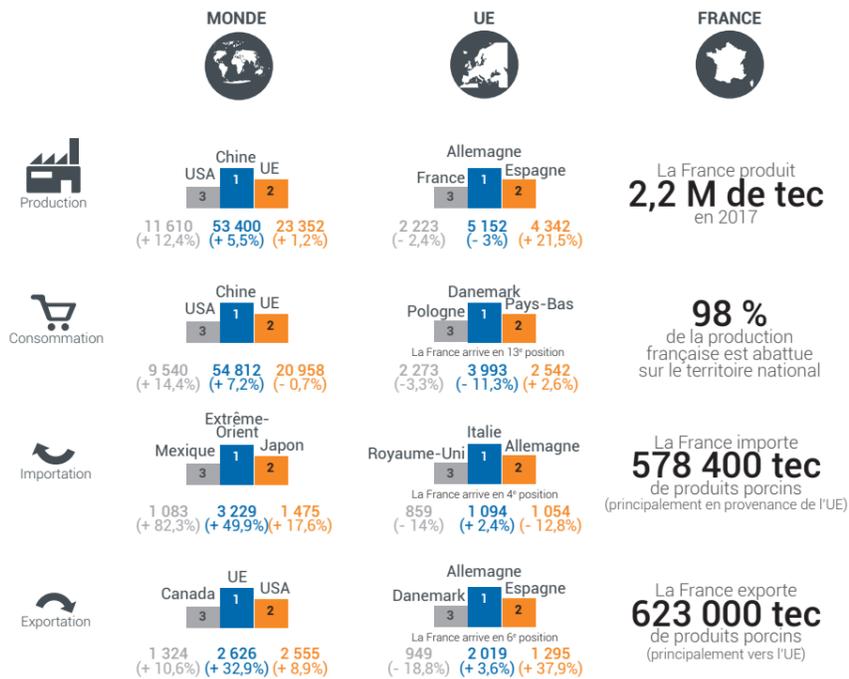
Les coûts de production dépendent de nombreux facteurs, notamment du prix de l'alimentation animale, de l'énergie, de la modernité des équipements, de la rémunération de la main-d'œuvre et de la bonne gestion de l'entreprise (choix du modèle, rationalisation des coûts, etc.).

Les coûts de production sont donc aléatoires et supposent que les éleveurs soient particulièrement adaptables pour lisser et se dégager des marges rémunératrices.

1. Source : FranceAgriMer, Les produits carnés et laitiers, août 2018, page 125 sur 140

2. Source : FranceAgriMer, Les produits carnés et laitiers, août 2018, page 89 sur 140

Évolutions contextuelles en millions de tonnes (évolutions entre 2011 et 2017)



Un coût de production conditionné par le prix des intrants

Dans un élevage breton moyen de 200 truies, le coût de l'aliment représente 63 % des charges de l'élevage. La maîtrise de ce coût est donc cruciale pour assurer un modèle économique viable aux exploitations. Pour autant, le prix de l'aliment, composé principalement de céréales, est fluctuant en raison notamment des rendements céréaliers qui sont météo-dépendants.

De la même manière, si le prix du porc est saisonnalisé en fonction des cycles de production des cochons, il est également volatile. Les producteurs de porcs subissent donc régulièrement « l'effet ciseau » lorsque les coûts de production augmentent et que les prix de vente du porc diminuent. Il est fréquent que les éleveurs vendent leur production à perte au cours d'une année, mais ces ventes doivent être compensées par des périodes de plus fortes marges pour qu'ils puissent se dégager un revenu lissé sur l'année.

Le contexte français

En décembre 2017, la France compte 13 millions³ de porcs (+2,4 % par rapport à 2016) et près d'un million de truies (-0,1%). Le cheptel porcin tend globalement à diminuer depuis 2011, puisque la France enregistre une baisse de 6% pour les porcs et même de 10 % pour les truies sur la période 2011 à 2017.

La consommation française

Les Français mangent globalement moins de porc depuis 10 ans (-12 % entre 2011 et 2017), ils ont également diminué leur consommation de charcuterie (3/4 des volumes) de -1,2 % entre 2016 et 2017. La restauration hors domicile a également réduit ses achats de charcuteries et salaisons « pour des raisons nutritionnelles ». Elle représente cependant 10 à 15 % des débouchés de la filière porcine.

3. Source : FranceAgriMer, Les produits carnés et laitiers, août 2018, page 33 sur 140

La fièvre porcine africaine

Depuis l'été 2018, le virus de la fièvre porcine se propage dans le premier pays consommateur et producteur de porcs mondial, la Chine. Ce sont plus de 130 millions de porcs qui devraient être abattus d'ici la fin de l'année. Pour palier à cette baisse de production, les importations de la Chine s'intensifient au début de l'année 2019 : un réel appel d'air pour les éleveurs français. Depuis quelques années, la Chine est le moteur des cotations du prix du porc,

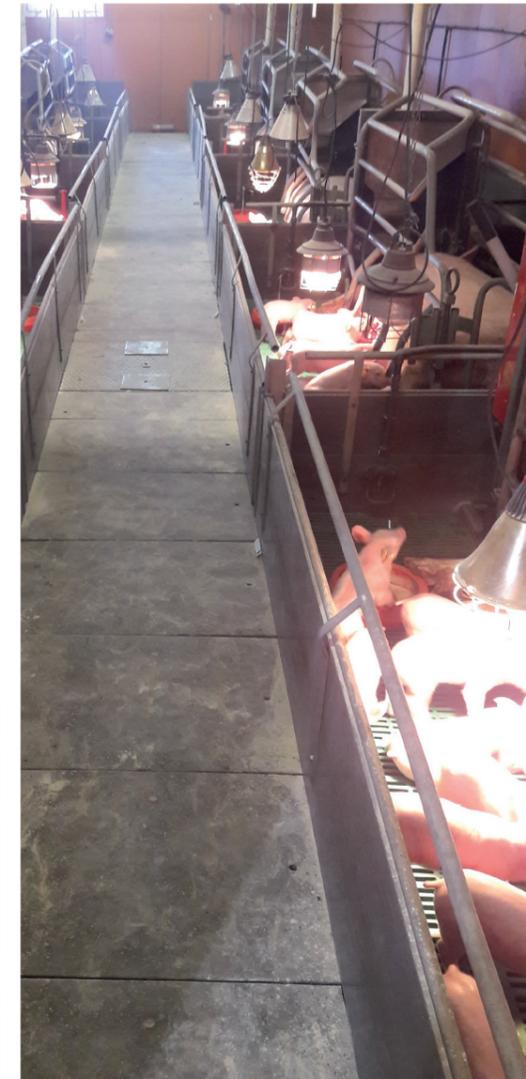
et cela se confirme encore aujourd'hui.

En août 2019, le cours du prix du porc était porté à 1,64 € le kilo, soit une hausse de 20 centimes par rapport aux mois précédents. Pour autant, cette augmentation n'est pas uniforme en Europe car l'Allemagne et l'Espagne voient leurs cours progresser plus vite, creusant un fossé de plus de 20 centimes avec la France. La concentration des acteurs de la distribution en France pourrait en partie expliquer ce retard français, quand l'Allemagne connaît une

concurrence plus forte dans les outils d'abattage.

Pour autant, la propagation du virus inquiète la profession : la Belgique qui présente quelques cas de porcs contaminés s'est vue interdire ses exportations dans six pays, dont la Chine et la Corée du Sud. Si d'autres pays de l'UE venaient à être touchés, les exportations ne pourraient plus s'effectuer envers les pays tiers. Aujourd'hui, 15 % de la production nationale est exportée hors UE.

Les français mangent globalement moins de porc depuis 10 ans, ils ont également diminué leur consommation en viande fraîche, comme en charcuterie.



Photos : ADEUPA

L'amont de la filière

Typologie des exploitations porcines en Bretagne

Le Finistère compte 1 300 élevages porcins en 2017, soit 21 % du total des exploitations finistériennes et 26 % des élevages porcins bretons.

La production porcine est concentrée dans le nord Finistère: 15 % du total des exploitations sont sur la Communauté de communes du Pays de Landivisiau, 12 % sur la Communauté de communes de Pleyben-Châteaulin-Parzay et 11 % sur la Communauté de communes du Pays des Abers. Le Pays de Brest compte 46 % des exploitations porcines du département.

Au sud, les Communautés d'agglomération de Quimperlé et de Quimper comptabilisent 43 % des élevages porcins du Pays de Cornouaille.

En nombre d'exploitations, les Côtes d'Armor devançant le Finistère avec 1 900 exploitations soit 38 % des exploitations porcines de Bretagne. La plus forte concentration costarmoricaine se situe sur les Communautés de Lamballe et de Loudéac avec plus de 400 exploitations chacune.

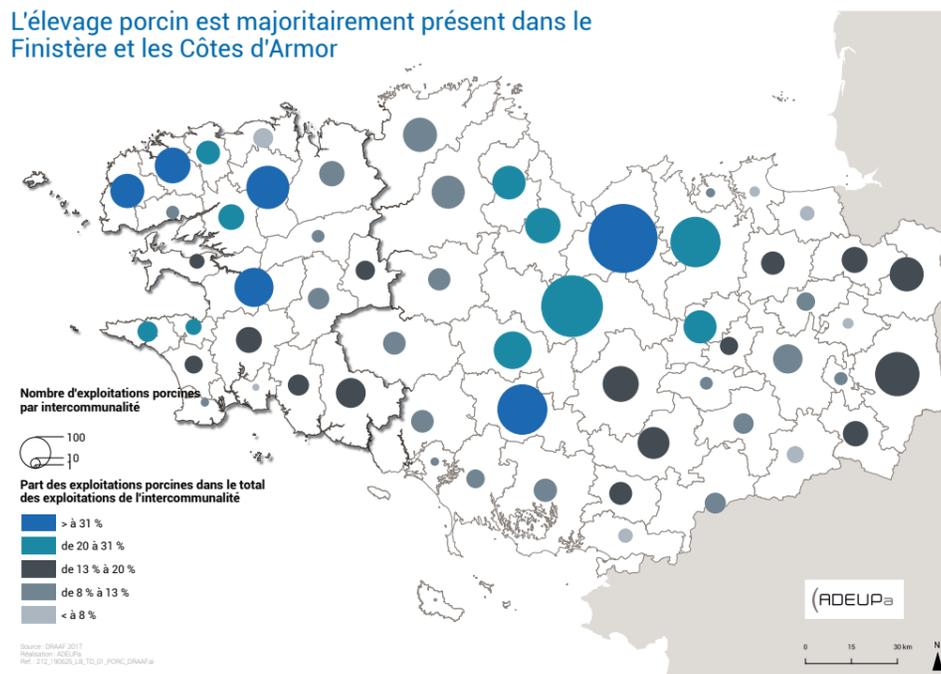
Les deux autres départements sont moins spécialisés en production porcine, l'Ille-et-Vilaine représentant 1000 exploitations et le Morbihan à peine 800 dont 30 % sur une seule intercommunalité, la Communauté de communes du Centre Morbihan.

Des structures d'exploitations différentes

La structure des exploitations finistériennes n'est cependant pas homogène en fonction des zones géographiques. Les établissements du nord Finistère sont davantage productifs et à très haute technicité. Au sud, la production s'opère sur de plus grandes surfaces et les exploitations sont davantage « mixtes » en y intégrant la culture pour l'alimentation animale. Le centre Finistère présente des exploitations de divers profils avec des niveaux de rendements variés.

En Finistère, la réussite des producteurs tient à leur émancipation dans les années 1970 vis-à-vis des structures économiques industrielles et de génétique ainsi qu'à une bonne capacité d'adaptation face aux contraintes géographiques. Néanmoins, la question du développement des exploitations dans le nord du territoire finistérien se pose compte tenu des petites surfaces de production. Les exploitants auront des difficultés pour augmenter leur capacité de production, produire de l'alimentation et optimiser leurs pratiques (épandage, etc.).

L'élevage porcin est majoritairement présent dans le Finistère et les Côtes d'Armor



Quels modèles économiques ?

La filière porcine évolue dans un environnement où les marges de manœuvre sont minces, tant sur le prix du porc que sur celui de l'alimentation animale. Les éleveurs sont donc tenus d'optimiser au maximum leur outil de production : rationaliser les apports alimentaires en fonction des besoins des animaux, veiller à leur bien-être et à l'impact environnemental ainsi qu'améliorer les performances techniques de l'élevage sont des enjeux au quotidien pour un exploitant porcin finistérien.

Pour beaucoup, la généralisation de la production de céréales à la ferme pour nourrir les animaux n'est pas à encourager : la production de céréales est un autre métier et pourrait accroître une pression déjà effective sur le foncier agricole.

Par ailleurs, certains agriculteurs ont fait le choix de se tourner vers la méthanisation pour dégager un supplément de revenu tout en produisant une énergie propre. La rentabilité de cet outil qui nécessite de lourds investissements pour l'éleveur peut prendre plusieurs années.

Une tendance à la diminution des élevages ?

Entre 2010 et 2016, un quart des exploitations bretonnes porcines ont disparu. En Bretagne, en 2017, 9 % des projets d'installations aidées se portent sur la filière porcine. Pour le Finistère, ce taux est de 7 % tandis qu'en Côtes d'Armor, 13 % des installations concernent la filière.⁴

Le renouvellement des générations est un enjeu fort de la filière et la question de la reprenabilité des outils en place se pose. Certaines exploitations vieilles de vingt ans vont devoir être modernisées pour demeurer compétitives. Pour reprendre une exploitation porcine, le capital nécessaire au départ est particulièrement conséquent, aussi le nombre d'exploitations à reprendre est aujourd'hui bien supérieur aux candidats à la reprise. Les coopératives peuvent proposer des cofinancements pour aider à l'installation mais la problématique d'attractivité du métier subsiste. La tendance est au regroupement des exploitations pour permettre de travailler à plusieurs et ainsi faciliter une qualité de vie pour les éleveurs.

4 source : Chambre d'Agriculture de Bretagne, chiffres clés 2017, "création, reprise, transmission".

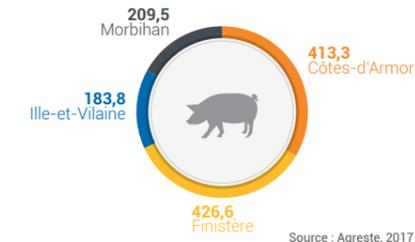
Le cheptel et la production

La production porcine

Le Finistère et les Côtes d'Armor produisent près de 40 % du porc français. Le Finistère fournit ainsi plus de 35 % de la production porcine bretonne, juste devant les Côtes d'Armor avec 33 %.

Le volume des porcs charcutiers produit diffère à l'échelle territoriale. La production a un poids plus important dans le pays de Brest. La Communauté de communes du Pays de Landivisiau est la première intercommunalité productrice de porcs en Finistère en volume, suivie de la Communauté de communes de Pleyben-Châteaulin-Parzay et du Pays des Abers.⁵

La production porcine en Bretagne (en milliers de tonnes)

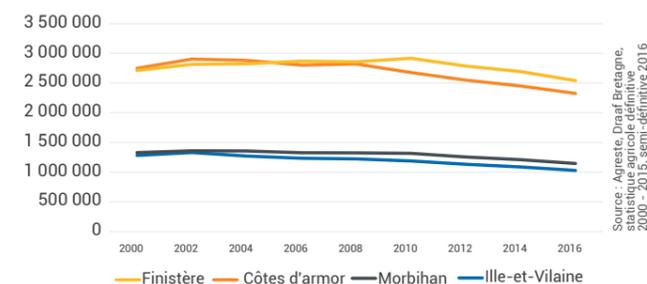


Un cheptel qui tend à décroître

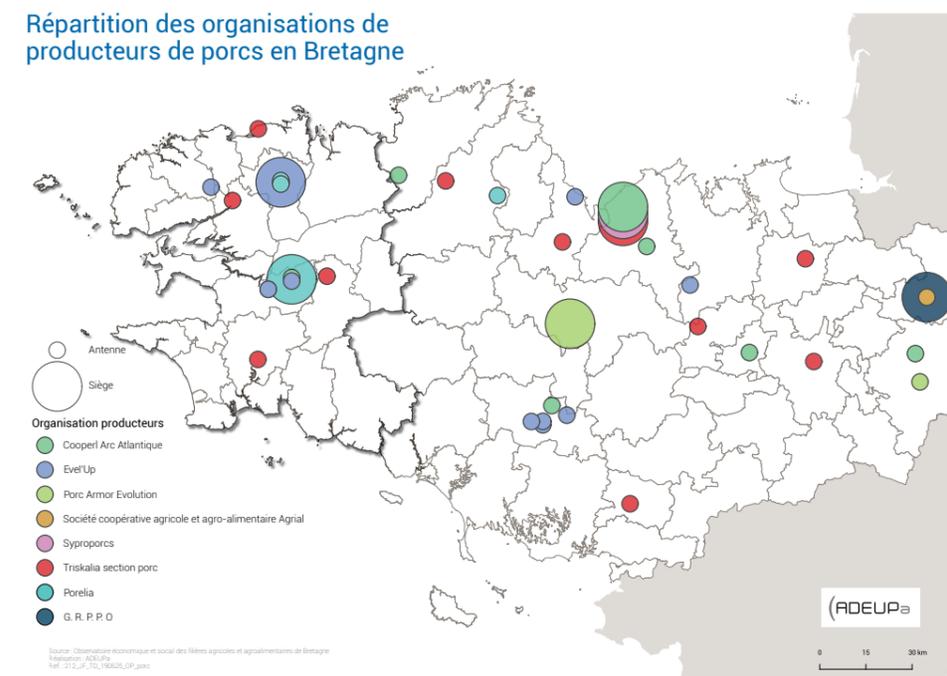
Les effectifs porcins (porcelets, jeunes porcs, truies, verrats, porcs à l'engrais) sont majoritairement présents dans les départements du Finistère et des Côtes d'Armor. Ces deux territoires se sont succédés à la première place en termes d'effectifs porcins jusqu'en 2008, année où les chiffres des Côtes d'Armor ont subi un léger décrochage. En 2010, les éleveurs de porcs ont connu une période de tensions notamment due à la hausse du prix des céréales qui a relevé leurs coûts de production. Néanmoins, depuis 2010 les effectifs porcins déclinent en Bretagne de manière globale. En 2017, ils ont légèrement augmenté (+4% à l'échelle bretonne entre 2016 et 2017). Cette augmentation est à rapprocher de la remontée du prix du porc cette même année. La tendance actuelle au sein des élevages est à la diminution du nombre de truies tandis que la production finale de porcs reste stable : le rendement de porcelets par truie semble donc plus important.

5 - Source : chambre d'agriculture, dépliant par epci, 2017

Les effectifs porcins dans les exploitations bretonnes



Répartition des organisations de producteurs de porcs en Bretagne



Un amont de la filière organisé

Les éleveurs bretons sont quasiment tous organisés en coopératives, autrement appelées groupements. Elles ont pour mission principale de vendre collectivement les produits de leurs adhérents. Certains groupements possèdent leurs propres outils d'abattage et de transformation comme la Cooperl Arc Atlantique dans les Côtes d'Armor.

Les coopératives fournissent aussi conseils et expertises aux éleveurs (alimentation animale, conseils techniques, accompagnement dans la transmission et l'installation, ...) et font de la Recherche & Développement pour améliorer les

performances des élevages et adapter la production aux nouvelles attentes sociétales (bien-être animal, défi environnemental, ...).

Exemple récent et innovant, la Cooperl entend valoriser les coproduits de l'activité porcine et s'est lancé dans la production d'énergie en inaugurant le plus grand méthaniseur sans épandage d'Europe. Baptisé « Emeraude Bio Energie », cet outil est alimenté par le lisier de plus d'une centaine d'exploitations avec l'objectif d'alimenter 75 % de la ville de Lamballe en gaz domestique. Cet outil représente une occasion pour les éleveurs de produire de façon plus propre, et pour le groupe,



Photo : ADEUPa

d'atteindre un fonctionnement de type circulaire.

Les regroupements en organisations de producteurs (OP) sont communs à toutes les filières et ont été encouragés dans le contexte des EGA (Etats Généraux de l'Alimentation) afin de donner plus de poids à l'amont dans les négociations.

En juin 2018, les groupements Aveltis à Landivisiau et Prestor à Kersaint Plabennec ont fusionné sous le nom « Evel'up » ; cette nouvelle coopérative représente 1 000 éleveurs adhérents en Bretagne et Pays de la Loire pour une production de 4,3 millions de porcs, la plaçant en seconde position régionale derrière la Cooperl, avec 5,6 millions de porcs abattus en 2016. Ce dernier a repris en 2017 le pôle charcuterie du groupe Turenne Lafayette, dont la Société

Lampaulaise de Salaisons (650 personnes à Lampaul-Guimiliau et Ergué-Gabéric), devenant ainsi le premier acteur national dans le secteur de la charcuterie en nombre d'emplois.

La filière biologique

Le département du Finistère se place en première position en nombre d'exploitations biologiques en Bretagne avec 21 sites. Les Côtes d'Armor dénombrent 16 exploitations qui se situent derrière l'Ille-et-Vilaine (20 sites). Les exploitations bretonnes possèdent par ailleurs près de 600 truies reproductrices biologiques quand le Finistère n'en détient que 400.

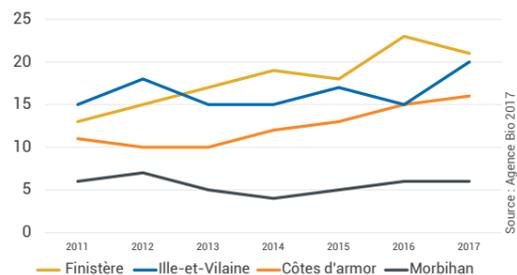
Les conversions en production biologique

apparaissent comme assez fluctuantes (certains sites rebasculant en conventionnel) et pas forcément homogènes sur les territoires. Si le département de l'Ille-et-Vilaine a gagné 5 exploitations biologiques entre 2016 et 2017, 2 exploitations finistériennes ont cessé leur activité pour revenir à une production conventionnelle. Le modèle économique semble poser question.

Depuis 2016, la filière biologique se développe sur le territoire breton grâce à des acteurs qui se sont saisis de ce segment comme la Cooperl Arc Atlantique, Agrial et le Gouessant. La Cooperl a indiqué vouloir atteindre les 1 500/ 2 000 truies biologiques d'ici 2020, soit l'équivalent de la production biologique bretonne aujourd'hui.⁶

6 - Source : observatoire de la production bio en Bretagne, édition 2018, gab frab

Le nombre d'exploitations porcines biologiques en Bretagne



Depuis 2016, la filière biologique se développe sur le territoire breton mais reste encore aujourd'hui marginale.

Le cœur de la filière

Différents niveaux d'intégration

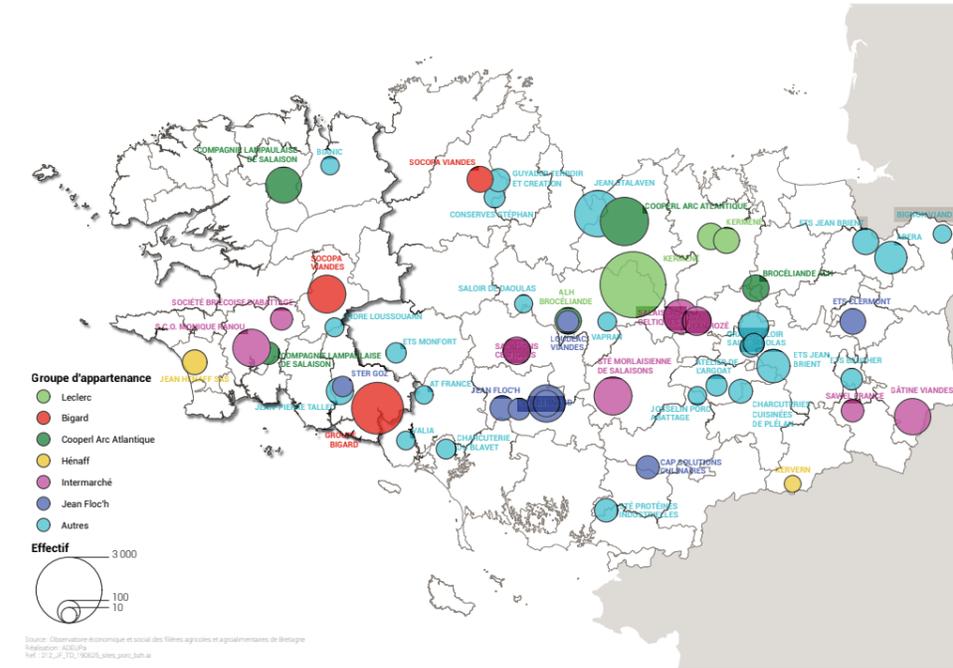
En Bretagne, les ateliers d'abattage et de transformation sont détenus par cinq groupes industriels principaux. Ces groupes sont présents à différents niveaux de la filière.

La Cooperl Arc Atlantique est ainsi acteur de l'alimentation animale et de la collecte de céréales, de la production, de l'abattage, découpe et fabrication de produits alimentaires à base de porc jusqu'à la distribution de ses produits via un réseau récent de boucheries. Elle commercialise 5,8 millions de porcs en 2016. Mais la coopérative ne s'approvisionne pas seulement auprès de ses adhérents : elle passe également par le marché au cadran du porc breton et par d'autres groupements de producteurs pour approvisionner ses usines.

Une spécificité de la filière porcine en Bretagne réside dans la présence de la grande distribution (Leclerc, Intermarché) dans le maillon de l'abattage et la première transformation. Les porcs sont contractualisés avec des groupements de producteurs ou des éleveurs indépendants. Ces acteurs peuvent ainsi revendre directement les produits transformés dans leurs réseaux respectifs.

Les autres acteurs de la filière ne sont présents ni à l'amont (production) ni à l'aval (distribution). Jean Hénaff SA s'approvisionne ainsi auprès d'une dizaine d'élevages finistériens avec lesquels l'entreprise a tissé des relations de confiance.

Les sites industriels d'abattage et de transformation de porcs en Bretagne



Le positionnement de l'entreprise est de transformer et valoriser les matières premières du territoire depuis sa création.

Ce sont ainsi près de 43 000 porcs qui sont abattus, découpés et transformés dans l'abattoir de l'entreprise chaque année.

Des organisations différentes de la filière selon les acteurs économiques

	Alimentation animale	Production porcine	Abattage Découpe	Plats préparés, charcuterie	Distribution	Localisation du centre de décision
Cooperl Arc Atlantique	■	■	■	■	■	Côtes d'Armor
Intermarché			■	■	■	Paris
Leclerc			■	■	■	Paris
Bigard-Socopa			■	■		Finistère
Hénaff			■	■		Finistère
Jean Floc'h			■	■		Morbihan

L'avenir du modèle coopératif ?

Face aux niveaux d'intégrations différents des acteurs coopératifs, les opinions divergent sur l'organisation des Organisations de Producteurs (OP).

La concentration des OP est vue comme un atout tant pour gagner en poids commercial face à l'aval que pour réaliser des économies d'échelle. Le débat sur plus ou moins d'intégration reste à l'appréciation de chaque groupement. L'intégration de l'outil d'abattage devrait permettre de mieux gérer la production et d'assurer des débouchés. Il n'est pas exclu que ce soit les abatteurs eux-mêmes qui fassent le choix d'intégrer l'amont, du fait de leur poids actuel.

Une vigilance est à exercer sur la perte de capacité à travailler en collectif au sein de la filière. Chacune des nombreuses structures possède sa propre organisation dans un objectif de rentabilité. Ces choix d'entreprises peuvent venir éloigner le pouvoir de décision des producteurs, qui perdent peu à peu la main dans un outil qu'ils ont eux-mêmes créé.

La valorisation du porc

Les éleveurs doivent répondre à plus d'une vingtaine de cahiers de charges différents, mettant tantôt le bien-être animal et les attentes sociétales en avant, tantôt la qualité nutritionnelle des aliments (Bleu Blanc Cœur), ou encore le sans additif, sans OGM, sans antibiotique, etc.

Ces cahiers de charges sont instaurés par l'État (le label rouge), par les acteurs privés, les abatteurs et distributeurs, et même par les éleveurs (Cochon de Bretagne).

Il est dans l'intérêt des distributeurs de segmenter la production pour assurer des débouchés auprès des consommateurs. Pour autant, la multiplicité des partenaires et donc des cahiers de charges apportent de la confusion dans les relations commerciales. Ainsi, des cahiers de charges différents peuvent répondre à la même appellation "Label Rouge".

Les pays européens présentent des situations contrastées sur ce domaine. La valorisation des différents niveaux de qualité et/ou d'exigences par exploitations se pratique dans d'autres pays européens.

L'Allemagne, les Pays-Bas ou encore le Danemark construisent des cahiers de charges en associant l'ensemble de la chaîne alimentaire (producteurs, abatteurs, distributeurs, ...), mais aussi plus largement avec notamment des ONG.

Une vigilance est à souligner sur la perte de capacité à travailler en collectif au sein de la filière.

Des relations commerciales à clarifier

Les relations commerciales de la filière porcine nécessitent d'être révisées face au constat de la perte de pouvoir des producteurs.

Au cœur de toutes les relations commerciales, il y a le Marché du Porc Breton (MPB), basé à Plérin dans les Côtes d'Armor. Créé en 1972, le MPB a été conçu par les éleveurs de porcs afin d'organiser et de maîtriser la commercialisation de leur production. Auparavant la vente des porcs se pratiquait « de gré à gré ». Jugeant que ce type de mise en marché manquait de transparence et de règles de commercialisation, les éleveurs ont institué ce système de vente aux enchères dégressives par cadran électronique basé sur la confrontation publique de l'offre et de la demande.

Le MPB fixe un prix du porc départ élevage, auquel il faut ajouter la plus-value qualité et des plus-values liées au Taux de Muscle des Pièces et au poids. Ce prix sert de référence au niveau national tant pour les cochons vendus via le MPB, que pour les cochons vendus par le biais d'un contrat. Près de 10 % de la production nationale de porc sont vendus au MPB et participent donc à la construction du prix de référence.

Ce dernier sert ensuite de base pour la détermination du prix dans la quasi-totalité des contrats en France. Actuellement, la contractualisation est plébiscitée puisqu'elle garantit notamment un débouché à l'éleveur.

Beaucoup d'éleveurs estiment néanmoins que le fonctionnement du MPB est à réinterroger. La cotation des prix français décroche par rapport aux cotations des concurrents européens depuis plusieurs années. L'embellie actuelle due à la fièvre porcine africaine ne semble que provisoire.

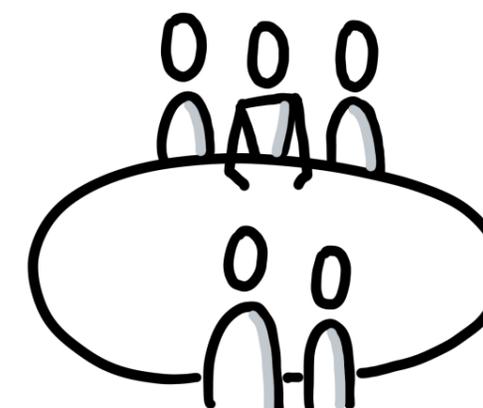
Pour rééquilibrer le rapport de force au sein de la filière, et redonner du pouvoir de marché aux éleveurs, plusieurs OP réfléchissent à créer ensemble une Association d'Organisations de Producteurs (AOP), structure rendue récemment possible par l'évolution du droit européen.

Elle favoriserait la mise en œuvre d'une stratégie commune, répondant aux attentes sociétales, tout en permettant de prévenir ou de gérer les crises collectivement. D'autre part, étant reconnue par l'Europe, cette AOP pourrait aussi bénéficier des subventions communautaires qui pourraient donc être profitables pour la filière porcine bretonne.

Pour rééquilibrer le rapport de force au sein de la filière, et redonner du pouvoir de marché aux éleveurs, plusieurs OP réfléchissent à créer ensemble une Association d'Organisations de Producteurs.



Photo : ADEUPa



QUEL AVENIR POUR LA FILIÈRE PORCINE EN FINISTÈRE ?

LE TEMPS DE LA MISE EN DÉBAT

Animation

Méthodologie

Les pages qui suivent restituent la production d'un temps d'animation de la filière porcine qui s'inscrit dans le cadre plus large d'une étude prospective sur les filières agricoles et agroalimentaires en Finistère, en partenariat avec la Chambre d'agriculture et l'ensemble des membres de l'ADEUPa. Cette étude prospective est particulièrement attendue des élus qui souhaitent se mobiliser pour accompagner les acteurs de la filière avec ce questionnement initial :

Quelles sont les opportunités à saisir dans un environnement complexe et en mutation ?

Dans le cadre de cette étude, 8 filières d'activités sont appréhendées avec les acteurs locaux : lait, porc, viande bovine, volaille, légumes, céréales, transformation de produits de la mer, machinisme agricole et 4 thématiques transverses : la logistique, le foncier agricole, la formation et la recherche et la distribution.

L'analyse de ces filières a pour objectifs de :

- mesurer le poids des filières au sein de l'économie finistérienne,
- comprendre les interactions entre les entreprises et leurs partenaires, de l'amont vers l'aval,
- identifier les principaux défis auxquels les professionnels sont confrontés,
- mettre en exergue les leviers que peuvent mobiliser les acteurs publics locaux pour accompagner les mutations souhaitables.

Le petit-déjeuner "porc"

L'ADEUPa et la Chambre d'Agriculture ont organisé un petit-déjeuner autour de la filière porcine le jeudi 13 décembre 2018 au pôle des métiers-Iréo de Landivisiau, mobilisant une trentaine d'acteurs, des producteurs aux distributeurs.

Les échanges ont permis de partager les défis auxquels doivent faire face les professionnels et un début de pistes d'actions pour y répondre. Cochon de Bretagne, Kermené, Triskalia, Evel'up, Sovéfrais, la DDTM, le GAEC Quillévénec Huella, Kerhis, l'Iréo, Porc Armor Evolution, le Crédit Mutuel Arkéa, la MSA d'Armorique, et le Crédit Agricole du Finistère y ont participé.

En complément, des entretiens ont été menés avec la Chambre d'Agriculture, le Crédit Mutuel Arkéa, la Cooperl et Evel Up, coopératives porcines, et l'entreprise Hénaff pour recueillir leur vision de la filière en Finistère. La visite de trois exploitations (la SCEA Aux Quatre Vents, le GAEC Quillévénec Huella et le GAEC des Mezerais) a également permis de mieux appréhender le métier d'éleveur porcin.

Le tableau atouts-faiblesses-opportunités menaces présenté en pages 12-13 et la cartographie des enjeux auxquels la filière porcine en Finistère fait face, présentée en pages 14-15, forment les premiers éléments de restitution de ces échanges. Ils nourriront la poursuite de l'étude sur l'identification des actions à mener pour accompagner les évolutions jugées les plus souhaitables pour la filière.

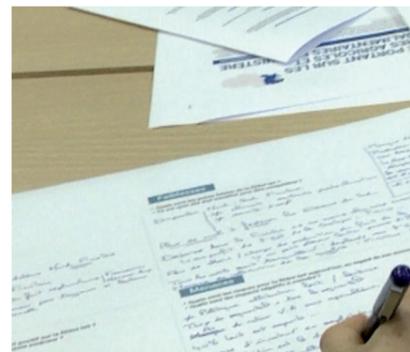
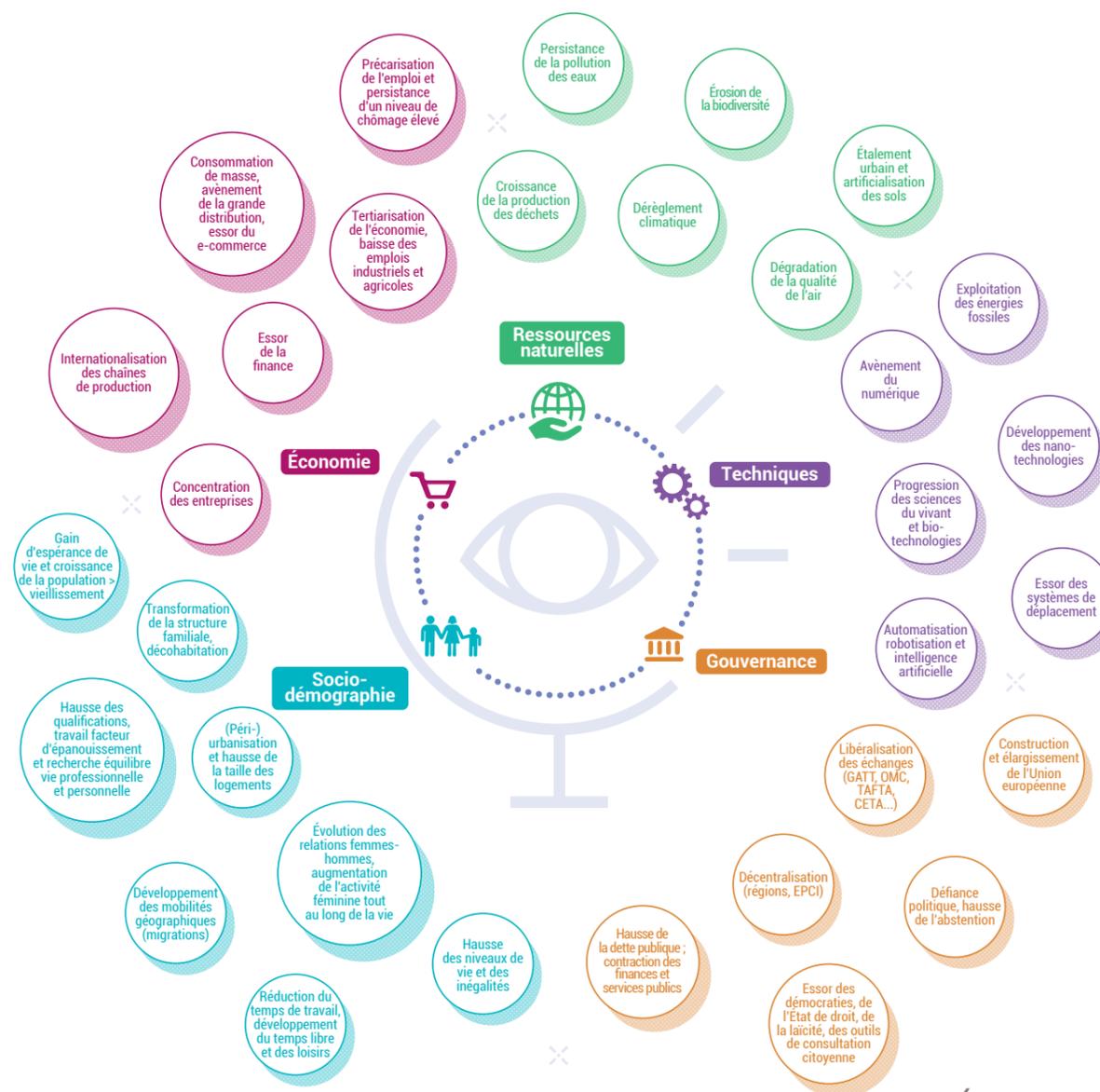


Photo : ADEUPa

Quelques tendances lourdes qui impactent la vie des territoires bretons

En support à l'animation du petit déjeuner du 13 décembre 2018, l'ADEUPa a présenté quelques tendances lourdes qui impactent la vie dans les territoires de l'Ouest breton



(ADEUPa)

Les atouts, faiblesses, menaces et opportunités identifiés par les participants au petit déjeuner du 13 décembre 2018

- Une force capacité de production concentrée sur un petit territoire péninsulaire
- Des bonnes conditions d'élevage limitant les crises sanitaires
- Un savoir-faire technique reconnu des éleveurs, des qualités d'anticipation et d'adaptation propres à un chef d'entreprise, un professionnalisme reconnu
- Une grande adaptabilité de la filière porcine bretonne aux demandes (export, marché interne, circuits-courts, etc.)
- Un écosystème dense autour des producteurs de porc : organisations de producteurs, écoles, centres de gestion, informatique, banques : des acteurs structurés et organisés au sein de toute la chaîne
- Un défi environnemental relevé : une maîtrise de l'environnement dans les exploitations
- Une bonne image de la production porcine française, notamment à l'export due à une qualité de l'élevage et des produits
- Une certaine maîtrise des coûts de production (zootechnie, fabrication de l'alimentation à la ferme) au sein d'élevages ultra-performants à capitaux familiaux
- Un raisonnement à l'international pour la filière porcine

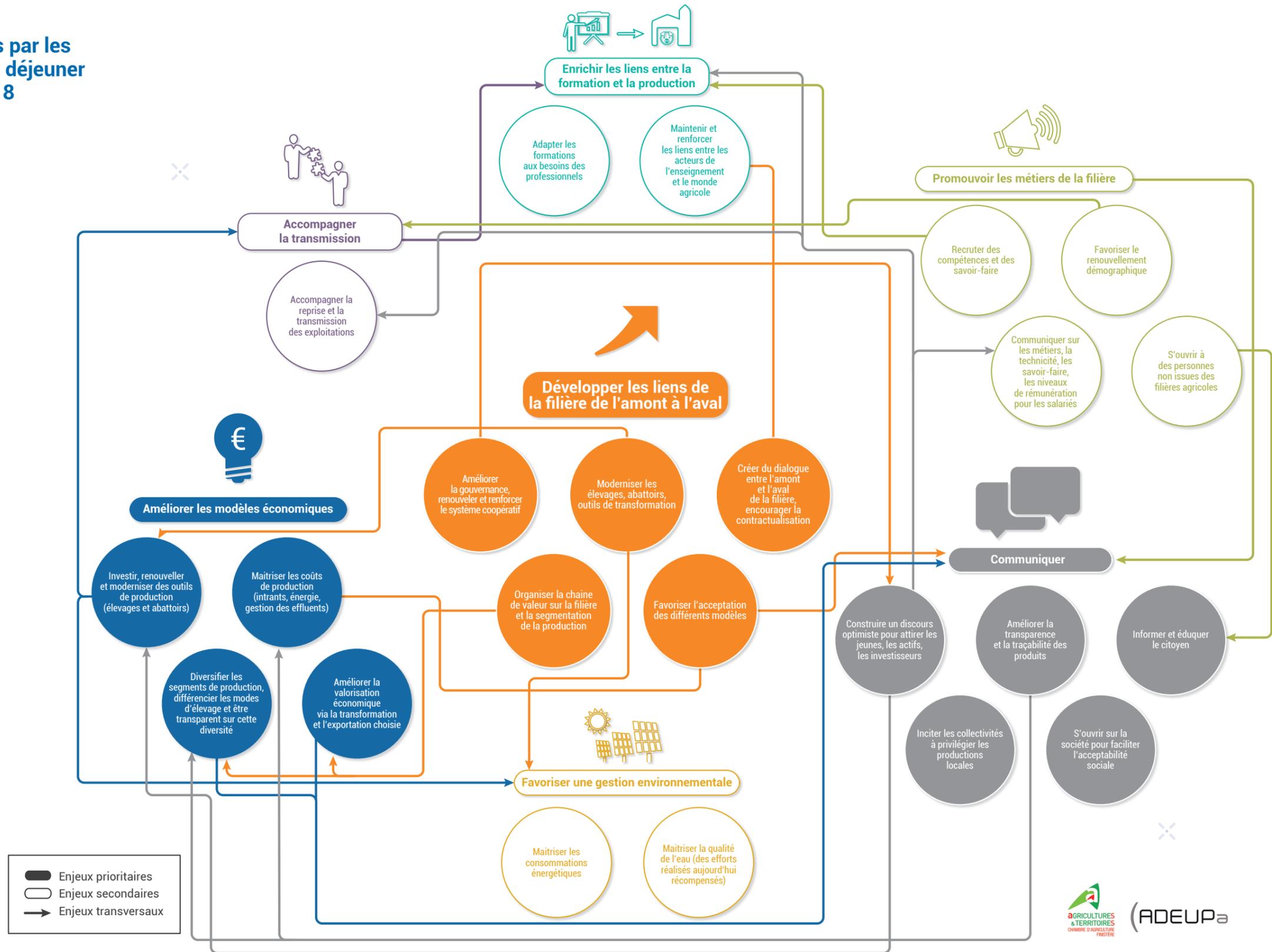
- Un renouvellement des générations de plus en plus délicat induisant une déprise de la production sur le territoire
- Une exposition accrue aux risques sanitaires (fièvre porcine africaine, diarrhée épidémique porcine...) dans un contexte international
- Une surtransposition des règles communautaires dans la réglementation française par rapport aux autres pays européens. Une crainte de l'évolution des normes sanitaires d'élevage et de mise en conformité des pratiques
- Des modèles économiques des élevages en difficultés croissantes : des coûts de production qui progressent sans contrepartie de rémunération, un coût accru de reprise des exploitations en déconnexion avec les nouveaux standards de production, un modèle économique à conforter en production biologique
- Des nouvelles attentes sociétales conduisant à une diminution de la consommation de viande pour des raisons multifactorielles : santé, condition animale, économique, religion, montée du végétarisme, tendance croissante à l'anti-élevage, ...
- Un manque de connaissance des consommateurs de la réalité des métiers agricoles (et difficulté de communication de la part des éleveurs) et une disparition progressive de l'intérêt des jeunes pour les métiers de l'élevage
- Un risque d'indisponibilité du foncier si tendance à l'élevage de plein air, poursuite de l'urbanisation et concurrence avec d'autres productions agricoles (filiale lait)
- Un parc de bâtiments à désamianter
- Un risque de destruction de la filière : des structures qui se divisent face au poids de l'aval (abatteurs et distributeurs) et une crainte de dumping social dans la compétitivité aval
- Un risque de ne plus pouvoir répondre aux attentes des transformateurs et distributeurs (segmentation) et aux attentes de la société (plein air)



- Une communication de la filière de plus en plus positive
- Une évolution des contenus de formation pour les adapter aux nouvelles exigences des métiers de l'agri/agro
- Une utilisation croissante du numérique et de la robotisation (pour amélioration des conditions de travail, bien-être humain et animal, attirer des jeunes, etc.)
- Une hausse de la population et in fine, de la consommation de viande de porc
- Une adaptation des marchés aux évolutions constantes
- Une tendance au « manger local » (volonté affichée des collectivités, via leurs appels d'offre, des références comme l'étiquetage Viande de France) et des nouveaux canaux de distribution qui se développent
- Des possibilités d'investissements dans les outils de transformation
- Une pression sociétale qui permet de se remettre en cause, de se renouveler, de s'adapter, et à nouveau de faire rêver les jeunes
- Une recherche de la montée en gamme (se positionner sur des défis stratégiques pour la filière tout en intégrant les différents modèles économiques)
- Une considération de l'export comme une un vrai marché et pas dans une logique de dégagement : utiliser la bonne image de la production française
- Un renouvellement du modèle coopératif pour le renforcement des liens de solidarité au sein de la filière porcine ; la définition d'un nouveau mode de fonctionnement de la filière, moins concurrentiel
- Une meilleure visibilité dans la fixation des prix et une moindre volatilité

- Un positionnement géographique éloigné des lieux d'abattage ainsi que des lieux de livraison finale des produits porcins
- Un important besoin de capitaux (reprise / transmission, modernisation, etc.)
- Un vieillissement du parc bâtiment et une inadaptabilité des bâtiments aux attentes sociétales (faible luminosité, optimisation inadéquate avec le rapport au sol)
- Un manque d'outils d'abattage et une perte de « compétitivité » technique
- Un réel manque d'union au sein de la filière : une concurrence exacerbée à chaque maillon, notamment due à une absence de stratégie commune de la production à la distribution, une stratégie de la filière qui s'arrête aux portes de l'abatteur
- Une pyramide des âges alarmante
- Une perte d'attractivité des métiers agricoles, notamment dans le porc (autant comme chef.fe d'exploitation que comme salarié.e), une profession qui « ne fait plus rêver » et qui véhicule une image négative en décalage avec la réalité agricole
- Un manque de lisibilité sur le prix de revient, le prix de vente, les revenus et les investissements ainsi que sur le contexte mondial, européen et français (les futures normes, les attentes sociétales, etc.)
- Une absence d'innovation dans l'élaboration des produits
- Un manque de force commerciale et d'ambassadeurs parmi la grande distribution ou les consommateurs pour expliquer le fonctionnement de la filière et des produits
- Un amont de la filière hyper productif et optimisé : des liens au sol peu importants
- Une persistance de niveau de prix très bas qui ne garantit pas un revenu suffisant pour les agriculteurs, des prix qui sont volatiles et mondiaux et un marché du porc breton qui tend à faire baisser les prix
- Une inégale répartition territoriale des abattoirs (absence dans la zone de production du nord Finistère, mais présence dans le Morbihan)

Les enjeux identifiés par les participants au petit déjeuner du 13 décembre 2018



LES OBSERVATOIRES | ÉCONOMIE

Direction de la publication

Benjamin Grebot

Réalisation

Lucie Bianic
Manon Fily
Nadine Le Hir
Joëlle Péron
François Rivoal
Delphine Scheck
Aline Stien

Cartographies

Julien Florant

Maquette et mise en page

Timothée Douy

Contact

ADEUPa Brest-Bretagne
18 rue Jean Jaurès
29200 Brest
Tél. 02 98 33 51 71
lucie.bianic@adeupa-brest.fr

Dépôt légal

3^e trimestre 2019

Référence

19-045



LICENCE OUVERTE
OPEN LICENCE